

LOIRE ATLANTIQUE **les** nouvelles

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 561 - 7 Mai 1992 - Prix 2,50 F

SOMMAIRE

• SOUSCRIPTION • INITIATIVES	2	• LA FETE FÉDÉRALE	4-5
• LE RÉFÉRUNDUM	3	• 100 ^e ANNIVERSAIRE • ÉLECTIONS HLM	6
• LE 1 ^{er} MAI		• NON A L'EXCLUSION	7
• DOCKERS LE 13 MAI A PARIS		• DÉSARMEMENT ET EMPLOI	

C'EST AU PEUPLE DE DECIDER

Le 22 mars, les citoyens ont exprimé leurs aspirations à une autre politique, mais ils n'ont, pour l'heure, guère été entendus. Les Socialistes au pouvoir, giflés par les électeurs, en ont apparemment tiré les leçons inverses - reconduction d'une équipe plus repliée encore - annonce que leur politique continue - décision de conserver un mode de scrutin scandaleux. Comme l'analysait notre dernier Comité Central, nous entrons dans une période de « crise politique » au sens où le pouvoir peut gouverner, mais la plupart des citoyens refusent la politique. Certes, la sanction des urnes doublée d'une forte protestation des jeunes a permis un sursis comme on vient de le voir avec la suspension de la réforme Jospin.

Mais dans la politique du pouvoir, rien, au fond, n'est changé, c'est même l'accélération d'une politique qui veut liquider le statut du docker, celui d'EDF, démantèle les acquis sociaux, multiplie les licenciements dans les entreprises publiques (Bull à Angers, Arsenaux...) et privées (Peugeot, Renault Outillage à St Sébastien...).

Cette logique destructrice va être précipitée par les accords de Maastricht, pur produit de la droite, dont se vante d'ailleurs M. Giscard d'Estaing, et ce n'est pas l'intox de Mitterrand sur la prétendue Europe Sociale qui peut faire illusion.

Tout le monde reconnaît que les accords de Maastricht prévoient des transferts considérables de souveraineté en matière économique et monétaire, des libertés et droits de l'homme et de politique étrangère et de défense (Delors 80 % des décisions économiques et sociales seraient désormais du ressort de Bruxelles).

Au moment où 2/3 des Français réclament un référendum, le chef de l'Etat répond : « Je ne vois pas pourquoi, j'irais compliquer les choses avec un référendum ».

Une telle attitude est inadmissible.

Pour les Communistes, il est impossible de tolérer qu'une telle affaire soit traitée à la sauvette, sans que les Français puissent dire leur mot, même si leurs représentants sont consultés.

C'est pourquoi, ils ont lancé une pétition pour l'organisation d'un référendum sur le Traité de Maastricht. Les premiers échos, très favorables, confirment que les gens veulent savoir de quoi il retourne et avoir leur mot à dire. Seuls, un référendum et le débat contradictoire qui le précéderait peuvent le leur permettre.

Créons donc les conditions pour proposer la pétition au plus grand nombre, quel que soit leur opinion. A chaque adhérent sa pétition, à chaque cellule et section ses points de rencontre, porte à porte, initiatives en direction de tous les salariés, associations, personnalités, élus, à l'exception du Front National.

Notre fête fédérale des 6 et 7 juin à Saint-Nazaire va constituer un moment fort pour que les pétitions se couvrent de milliers de signatures.

D'ici le jour de la fête, avec la vignette, nous invitons les lecteurs des Nouvelles, non seulement à signer la pétition, mais à la faire circuler autour d'eux.

Ensemble, aidons celles et ceux qui veulent être consultés, aussi bien pour voter « Oui », que pour voter « Non », à faire entendre leur volonté au chef de l'Etat - et c'est possible !! -

Il en va de notre démocratie et souveraineté.

Michel GOUTY
Membre du Bureau Fédéral

REFORME JOSPIN LE POUVOIR A RECULE



**LA REFORME DES PREMIER ET SECOND CYCLE
DES ETUDES UNIVERSITAIRES PREPAREE PAR
LIONEL JOSPIN A ETE SUSPENDUE.**

**LES PROBLEMES SONT LOIN D'ETRE TOUS REGLES,
MAIS LE RECU DU GOUVERNEMENT
EST NEANMOINS CONSIDERABLE**

**IL EST DU EN PREMIER LIEU A
LA LUTTE DES ETUDIANTS ET DES LYCEENS.**

**LE POUVOIR A DU AUSSI TENIR COMPTE
DU RESULTAT DES DERNIERES ELECTIONS**

**IL RESTE CEPENDANT A OBTENIR DE
VERITABLES CONCERTATIONS ET DES
MOYENS ACCRUS POUR L'ENSEIGNEMENT**



TRAITE DE MAASTRICHT : C'EST AU PEUPLE DE DECIDER

La pétition pour exiger un référendum sur le traité de Maastricht s'adresse à tous ceux qui veulent que le peuple français soit informé et consulté sur un document qui engage gravement l'avenir du pays.

Le texte proposé ne porte aucun signe quant à son origine. Les communistes sont certes les initiateurs de cette action mais ils n'en sont pas les propriétaires. La pétition s'adresse à tous les Français, qu'ils soient d'accord avec le contenu du traité de Maastricht, mais qui veulent avoir la possibilité de donner leur avis. Il serait inadmissible que les Français, qui célèbreront cette année le deuxième centenaire de la proclamation de la République, soient privés du droit de choisir dont bénéficieront les Irlandais et les

Danois qui seront consultés par référendum.

L'objectif de cette campagne est donc de récolter le maximum de signatures pour amener le président de la République à donner la parole aux Français comme le demandent de nombreux hommes politiques de toutes opinions, y compris ceux qui sont d'accord avec les dispositions du traité de Maastricht, mais estiment qu'il s'agit de dispositions trop importantes pour que le peuple ne soit pas consulté.

C'est une question de

démocratie.

Le référendum sera le seul moyen d'obtenir un véritable débat sur le contenu du traité, une discussion au cours de laquelle les partisans du « oui » et ceux du « non » pourront s'expliquer sérieusement pour permettre aux citoyens de se prononcer en connaissance de cause.

A l'exemple des Cheminots nantais qui en une heure de temps ont recueilli 95 signatures signez et faites signer la pétition.

Avec la multitude de ceux qui sont attachés au respect de la démocratie,

EXIGEZ UN REFERENDUM SUR LE TRAITE DE MAASTRICHT

Quelles que soient vos opinions, signez et faites signer la pétition qui sera adressée au Président de la République

REFERENDUM			
Monsieur le Président de la République, Palais de l'Élysée, Paris. Parce que notre peuple doit pouvoir exercer sa souveraineté, je demande l'organisation d'un référendum sur le traité de Maastricht.			
NOM	PRENOM	SIGNATURE	ADRESSE (facultative)
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

A retourner à « Nouvelles de Loire-Atlantique » 44600 Nantes - 41, rue des Olivettes. ■

SUCCEDES DES MANIFESTATIONS DU 1^{ER} MAI

Le 1^{er} mai 1992 a été marqué dans le département par des rassemblements à Nantes, Saint-Nazaire, Châteaubriant.

A Saint-Nazaire c'est par un meeting commun que le 1^{er} mai a été célébré : CGT - CFDT - FEN et le collectif anti-raciste.

Alain Lamet pour le collectif anti-raciste a axé son propos sur la lutte contre l'exclusion et pour l'égalité des droits. Il a fustigé l'extrême-droite et le jugement rendu sur l'affaire Touvier. Il a plaidé pour une société plus conviviale, pour plus de solidarité et de fraternité.

Daniel Lemasson pour la CGT affirme que le 1^{er} mai, journée internationale de lutte

est « le témoignage de la volonté des salariés de se rassembler pour se défendre ». Il a apporté son soutien aux peuples opprimés et appelé au renforcement de l'action pour le désarmement et la paix. Il a critiqué vivement la politique du gouvernement montrant que la ligne de conduite de Pierre Beregovoy est sans ambiguïté : « je vais poursuivre... ».

Daniel Lemasson dénonce le soi-disant partage du travail « le partage du travail, sauce Matignon et Elysée, c'est dit-il, pousser plus loin la précarité, la flexibilité, alléger les charges sociales des entreprises, développer des emplois non quali-

fiés. Ce partage-là c'est le partage du chômage... Le CNPF ne s'y trompe pas. Il affiche sa satisfaction et en redemande... » Il montre ensuite les conséquences négatives qu'aurait Maastricht sur la vie économique et sociale et une toute autre conception de l'Europe pour la CGT. Il aborde ensuite l'action des dockers, « oui, dit-il, il y a nécessité de rénover, de développer notre filière maritime et portuaire... Cela suppose de retirer le diktat contre les dockers et renoncer à vouloir les soumettre à la casse d'abandon national ». Et il appelle « l'ensemble du monde du travail à ne rien laisser passer ».

Jean-Yves Le Texier, pour la CFDT, a insisté sur le partage du travail comme un moyen pour remonter la pente ».

Victor Baudoin pour la FEN s'est félicité du meeting unitaire du 1^{er} mai. Il a critiqué fortement la tentative de la direction nationale de la FEN d'exclure le SNES et le SNEP. Il a plaidé pour la recherche de l'unité, en respectant le pluralisme et l'identité des autres ».



Meeting de Saint-Nazaire

LE CHEF DE L'ETAT ET LE SOCIAL VERSION MAASTRICHT

Conte de fées

En dissertant sur l'« Europe sociale » au matin du 1^{er} mai, le chef de l'Etat a fait miroiter la perspective de lendemains radieux pour les salariés français. Avec Maastricht, l'emploi connaîtrait une embellie, tandis qu'une nouvelle vague de « progrès » sociaux se préparerait à déferler sur la France. Tout cela, en vérité, n'est que conte de fées. Il suffit de lire le texte du traité pour constater qu'aucun de ses articles ne conduirait à une quelconque amélioration de la situation des salariés de notre pays. Bien au contraire. Les rédacteurs de Maastricht parlent, en ce domaine, de « prescriptions minimales », très inférieures à ce qui existe dans la plupart des pays membres de la CEE, à commencer par la France. Et il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner l'utilisation qui pourrait être - et qui est déjà - faite par le pouvoir et par le patronat de ces « minima ».

Le projet visant à instaurer le travail de nuit pour les femmes, la réduction d'au moins deux semaines de la durée du congé de maternité, l'extension - confirmée par une récente statistique officielle - du travail le dimanche. Autant de réalités qui montrent que Maastricht est, en fait, une vaste entreprise de régression sociale, d'autant plus féroce qu'elle s'inscrit dans la dynamique de l'Union économique et monétaire. Le texte du traité annonce d'emblée la couleur : « Les Etats membres et la Communauté agissent dans le respect du principe d'une économie de marché ouverte, où



la concurrence est libre ». C'est au nom de ce dogme ultracapitaliste que les services publics français sont déjà menacés de démantèlement, tout comme le statut des dockers ou celui des enseignants du supérieur.

La machine de guerre contre tous les acquis sociaux - qui justifie à elle seule l'exigence que le peuple soit consulté par référendum - est d'ailleurs à ce point impitoyable qu'un ancien directeur général des services économiques du CNPF a récemment déclaré : « Des études de simulation sont menées secrètement. Elles montrent que la plupart des Etats membres subiront des contraintes politiques inacceptables ». Celles de la politique dite du « franc fort », par le biais des taux d'intérêt élevés, et qui s'avère surtout être celle de la France faible, des droits démantelés, de la chasse à tous les contours de l'exception française. On ne s'étonnera donc pas que, après la plupart des autres dirigeants de droite, François Mitterrand ait reçu hier le soutien bruyant d'Yvon Briant, l'un des dirigeants du parti de Pinay, qui a tenu à signifier qu'il « approuvait l'Union européenne » et qu'il « ne faut pas refuser Maastricht ».

Jean-Paul Monferran

Dockers le 13 mai à Paris

Louis VIANNET : « le conflit va se durcir si le pouvoir persiste dans son refus du dialogue social et s'acharne contre les dockers ».

Devant l'obstination du pouvoir, les dockers « montent » à Paris le 13 mai.

NECROLOGIE

■ Notre camarade Daniel Mahé de Saint-Nazaire nous a quitté à la suite d'une longue maladie. Nous assurons son épouse, notre camarade Janine, de toute notre sympathie dans ces moments de douleur et nous lui présentons, ainsi qu'à ses proches, nos condoléances attristées.

■ Georgette Normand et Gabriel Garcia, de la cellule Roisnet ont la douleur de nous faire part, de Nantes, du décès de Bernard Normand (ancien dockers). Remerciements sincères aux personnes qui ont manifesté leur sympathie ou qui ont assisté à la cérémonie.

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE »
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 Nantes
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Jean PERRAudeau
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, M. PRODEAU
J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS
PUBLICITE : Tél. 40.48.56.36
REDACTION : Tél. 40.89.72.28
TELECOPIE : 40.48.65.76

Imprimerie Marcel Delhommeau et Cie
85 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - B.P.406
85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

6-7 JUIN • PARC PAYSAGER • SAINT

FÊTE DE L'HUMANITÉ

92



6 ET 7 JUIN
PARC PAYSAGER
SAINT-NAZAIRE



Pierre ZARKA

Secrétaire du Comité Central
du PCF

Directeur-Adjoint de l'Humanité
sera présent à la fête
et assurera
le meeting politique

Demandez la vignette de la fête auprès des militants communistes

INVITATION A L'ESSAI

Venez essayer les nouvelles Renault 19



Modèle présenté nouvelle Renault 19 RT - 1,8 l : 96 700 F TTC - Jantes en option : 2 330 F TTC.

PRÉSENTES A LA FÊTE

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE RENAULT

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ÉTOILE

Voie Express Pornichet - ST-NAZAIRE - Tél. 40.70.35.07



PENDANT DEUX JOURS

DEBATS - ANIMATIONS
EXPOSITIONS - JEUX
ACTIVITES SPORTIVES
SPECTACLE
RESTAURATION

SAMEDI :

- Concours de pêche
- Groupe RAP « HB2 »
- Dîner en musique

DIMANCHE :

- Groupe RAP « HB2 »
- Groupe Colombien « CAFFE »
- Meeting avec Pierre ZARKA

GILRADIO S.A.

33, Avenue de la République
B.P. 407
44602 ST NAZAIRE cedex
TEL : 40.22.50.50.

FAITES LA FÊTE !

Pour une soirée ou
un week-end,
louez votre
sonorisation disco complète !

DOUBLE PLATINE DISQUE
TABLE DE MIXAGE
AMPLI 2 X 150 W
ENCENTES
A PARTIR DE 450 F

DOUBLE PLATINE COMPACT DISQUE
TABLE DE MIXAGE
AMPLI 2 X 150 W
ENCENTES
A PARTIR DE 550 F

JEUX DE LUMIERE
A PARTIR DE 100 F

FILMEZ VOS
GRANDS MOMENTS !

LOCATION DE CAMSCOPE
450 F Le week-end

CHEZ VOUS CE SOIR !

Les plus beaux films,
les plus grands acteurs sur
ECRAN VIDEO GEANT
(2 METRES)

RAMBO, LE GRAND BLEU,
GABIN, DENEUVE...

980 F La soirée

NAZAIRE • FÊTE DE L'HUMANITÉ



Le groupe « CAFFE », composé de six musiciens est une émulation de ce qu'est la Colombie, sa culture, sa musique, en même temps qu'un creuset où elle se mêle aux influences étrangères les plus diverses.

Leurs compositions mêlant musique colombienne, musique des Andes, musique typique des Caraïbes se situent dans les mouvances actuelles sur les plans harmonique et technologique.

ROBERT LECHÈNE
COLOMB



DE MALHEUR

Robert
LECHENE

Journaliste
Ecrivain

dédicacera
son livre
A LA FETE

GRAND CONCOURS DE PECHE

SAMEDI 6 JUIN 1992 de 15 heures à 17 heures
PARC PAYSAGER DE SAINT-NAZAIRE

REGLEMENT :

Ligne tenue à la main - Moulinet et anglaise interdits
Amorçage autorisé sans esches animales
Classement au poids - plus 1 point par gramme -
plus 5 points par poisson

**PRIX EN PROPORTION DES ENGAGEMENTS
LOTS EN NATURE**

Chez Jean **BEURRIER** 4, rue Auguste Piccard
44600 SAINT-NAZAIRE - Tél. 40.66.41.55
Inscriptions : 40 francs

CONSTRUCTION
RÉNOVATION
ENTRETIEN
DE
VOS TERRAINS
DE SPORTS



**ART
-
DAN**

« La Guérinière » - Les Touches
44390 Nort-sur-Erdre
Tél. 40.97.27.17

**INTER
GREEN
FRANCE**

Peinture,
Papier-peint,
Moquette

**André
Sagot**
PEINTRE

Isolation
extérieure

8, impasse Georges Sadoul
44400 REZE

Téléphone 40 84 18 98

MAZDA
lampes et appareils d'éclairage

MAZDA ECLAIRAGE

REGION PAYS-DE-LOIRE
10, bd Gaëtan-Rondeau - B.P. 679
44018 NANTES CEDEX
Téléphone : 40.35.41.21
Télex : 711 607

Entreprise Transport et Distribution d'Énergies



LA LANDE CD 75 44119 TREILLIERES Tél. 40.72.00.56

- Électricité - M.T. - B.T. • E.P. (aérien et souterrain)
- Gaz • Téléphone • T.D.F.
- Assainissement - Eaux usées - Eaux pluviales
- Eau potable et canalisations industrielles

SIROCCO UPA
MOBILIER URBAIN

Publicité - Affichage

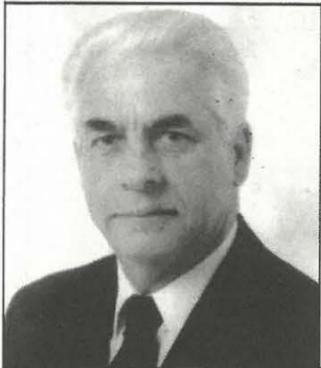
Agence de NANTES
46, rue Noire, 44000 NANTES
Tél. 40.37.02.09
Téléfax 40.74.18.43 - Télex 701 145



100^e ANNIVERSAIRE DE LA BOURSE DE TRAVAIL DE SAINT-NAZAIRE

Beaucoup de personnes ont participé, tout au long de la journée du 24 avril, à la célébration du 100^e anniversaire de la Bourse du Travail de Saint-Nazaire. Le côté fête de cette journée n'a pas occulté pour autant l'aspect des luttes sociales dans l'histoire de la société jusqu'à nos jours.

Le secrétaire régional de la CGT, Guy **TEXIER**, dans son intervention, a retracé les luttes du peuple, de la Révolution française aux « Bourses du Travail » et à la création des syndicats.



Guy **TEXIER**

Le Centenaire de la Bourse du Travail doit être, dit-il, « l'occa-

sion pour nous de comprendre mieux notre histoire passée pour mieux la projeter sur notre avenir ».

« La révolte des deux sous », des tisseurs en août 1786, les associations de Travailleurs réprimés, la lutte des canuts lyonnais en 1831, la semaine sanglante à Lyon en 1834 etc... « Enfin, la commune de Paris de 1871 a été le détonnateur de l'organisation ouvrière et malgré des milliers de morts, les dizaines de milliers de déportés dans les bagnes, la classe ouvrière s'est organisée de 1872 à 1884 ».

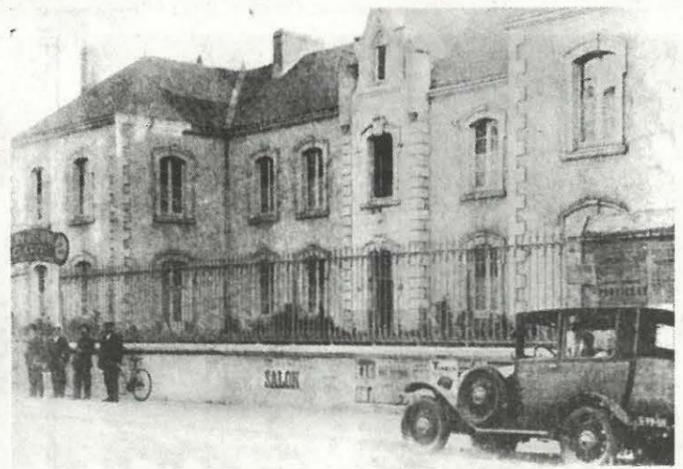
Le syndicat était légalisé en janvier 1884 par la loi Waldeck-Rousseau.

Guy Texier rappelle que le premier syndicat de France naquit à Nantes en 1833, celui des ouvriers et maîtres typographes.

« Le syndicat, précise-t-il, c'est toujours l'outil de défense du salarié et il aura fallu un siècle, après la Révolution, beaucoup de morts et de sang, pour qu'enfin le monde du Travail puisse s'organiser librement, se défendre et lutter pour arracher une vie meilleure.

C'est devant la pression du monde du travail, devant l'exigence d'organisation que les Bourses du Travail sont nées.

Le terme à lui seul « Bourse du Travail » a une très grande



La bourse du travail de Saint-Nazaire en 1905.

signification. Mais il n'est pas exact de dire que la Bourse du Travail est la mère des syndicats, ce sont les syndicats qui se sont donné un outil de travail pour se réunir, débattre, se cultiver, s'éduquer... lutter pour conquérir des droits nouveaux ».

les... les adversaires de classe, qu'ils soient au pouvoir et dans l'entreprise, ne renoncent jamais à vouloir briser toute velléité de résistance et de lutte des travailleurs.

C'est dans ce sens qu'est entrepris avec le parti au pouvoir ce que certains appellent la recomposition syndicale.

L'idée, c'est d'avoir un syndicat bien pensant... qui comprenne bien les licenciements, la remise en cause des acquis, la casse de la sécurité sociale et celle de la protection des chômeurs, les bas salaires, les petits boulots.

Après avoir condamné le traité de Maastricht comme « l'expression de l'Europe du fric », s'être indigné devant la tentative de blanchir Touvier et Vichy et la promotion médiatique de Le Pen, Guy Texier conclut en faisant remarquer que « la Bourse du Travail à 100 ans, la CGT aura bientôt 100 ans.

100 ans et si jeune, parce que la lutte c'est la jeunesse, la lutte c'est la vie ».

ELECTION DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION H.L.M.

La CNL fait le point

Au cours d'une conférence de presse, la CNL nazairienne affirme avec force que le logement doit être un droit au même titre que l'école, la santé, le travail.

La CNL constate que « la loi Méhaignerie de 1986 qui permet d'accabler le locataire de fortes augmentations de loyers et de charges locatives » est de plus en plus prise en compte par les OPHLM.

S'agissant de Saint-Nazaire les dirigeants OPHLM « s'enfoncent de plus en plus dans la logique gouvernementale ». Les loyers ont augmenté de 23 % en 5 ans, bien au-delà des recommandations gouvernementales ».

La CNL dénonce au passage la pratique de l'autofinancement et les placements financiers au lieu de mettre l'argent dans l'entretien. Elle dénonce aussi « l'inadmissible amende de 3 % si vous n'avez pas payé avant le 21 du mois » ainsi que l'envoi en retard de dossiers au fond de solidarité logement et les saisies de plus en plus nombreuses.

La CNL n'épargne pas le gouvernement qui, lorsqu'il accorde

une subvention de 20 %, en récupère 18,6 % par l'intermédiaire de la TVA. Bien plus généreux pour les promoteurs immobiliers qui viennent de bénéficier de toute une cascade d'aides fiscales, également le 1 % employeurs qui devient 0,45 % de la masse salariale et qui va de moins en moins aux HLM.

Après avoir rappelé les interventions de ses élus et l'action de ses amicales de quartier, la CNL appelle à voter et à faire voter pour ses candidats aux élections des conseils d'administration des OPHLM.

PERMANENCES CNL

- **SAINT-NAZAIRE**
 - MAISON DU PEUPLE, Salle 12, vendredi 18 h à 19 h, 40.66.50.65.
 - BOULETTERIE, Maison de quartier, vendredi 10 h à 11 h.
- **NANTES**
 - BREIL MALVILLE : les 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois de

9 à 11 heures **CENTRE SOCIAL CULTUREL**, rue Feuillade.

- **BOTTIERE** : le 2^e jeudi de chaque mois de 18 à 19 heures, **CENTRE SOCIAL**, rue Marx Planck.

- **HAUTS PAVES** : tous les mois 2^e mardi de 18 à 20 heures, 4^e mardi de 10 à 12 heures, **MAISON DES ASSOCIATIONS**, 42 rue des Hauts Pavés.

- **BOUT DES LANDES** : Les 2^e et 4^e samedi de chaque mois de 9 à 11 heures.

- **BOUT DES PAVES** : **CENTRE SOCIAL CULTUREL** - Rue de Concarneau.

- **BOISSIERE** : le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 heures, 1 rue Paul Claudel.

- **NANTES-CNLM** : 47, chaussée de la Madeleine **NANTES** tous les lundis de 16 h 30 à 18 heures, tous les jeudis de 18 h à 20 heures. Tél. 40.20.18.48

• **SAINT-HERBLAIN**

- **SILLON DE BRETAGNE** : 3, allée du Parc 2^e mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 heures. Tél. 40.63.99.89



SCREG OUEST

CENTRE DE TRAVAUX DE SAINT-NAZAIRE

Zone Industrielle de Brais - SAINT-NAZAIRE - Tél. 40.01.20.31

Travaux routiers
Aménagements urbains
Terrassement - Assainissement
Terrains de sports

Tu assureras les prix les plus bas sur tous les salons

SALOON

Prix de lancement sur collection 92

SALOON - 230 route de la Côte d'Amour - SAINT-NAZAIRE

L'exclusion de la FEN du S.N.E.S. et du S.N.E.P. UN MAUVAIS COUP TROP BIEN PROGRAMME

Le jeudi 23 avril la commission nationale des conflits de la Fédération de l'Education nationale avait déclaré la « nullité d'affiliation » du SNES (Syndicat national des enseignants du second degré) et du SNEP (Syndicat national de l'éducation physique) c'est-à-dire l'exclusion de la FEN de plus de 80.000 enseignants syndiqués, le quart environ de ses effectifs.

Dès le lundi 27 avril la majorité de tendance UID du bureau national de la FEN a affirmé à son tour que, selon elle, « l'absence de consentement au pacte fédéral, aux règles statutaires et le défaut d'affiliation engendraient la nullité d'affiliation du SNES et du SNEP ».

Le Comité national de la fédération chargé d'entériner l'exclusion est convoqué pour début mai. On imagine sans peine la suite du scénario : un congrès extraordinaire du SNI lui fixera l'ambition de syndiquer les enseignants de la maternelle à la terminale, c'est-à-dire lui attribuera les champs de syndicali-

sation des deux syndicats que l'on veut exclure.

Pourquoi un tel coup de force ? Pourquoi une telle précipitation ?

Laurent FABIUS soulignait devant le Congrès P.S. de décembre 1991 : « Nous ne pouvons compter sur aucun véritable appui syndical. Nous ne disposons pas de relais suffisamment puissants dans la société », et, fin mars, Marc RIPOLI, dirigeant de la F.E.N. avouait, quant à lui, son souhait de la mise en place d'« un véritable système social-démocrate » dans notre pays. En clair, il faudrait un parti socialiste transformé en parti de la réforme, s'appuyant sur une FEN, ainsi que sur une CFDT, épurées et normalisées. Autrement dit, les tentatives de recomposition politique en cours de longue date, devraient s'accompagner d'une recomposition syndicale.

En fait, rien n'est véritablement joué. Onze syndicats nationaux ont déjà exprimé leur opposition à toute exclusion,

car, selon eux, celle du SNES et du SNEP n'est « qu'un premier temps ». Ils estiment que la disparition du cadre unitaire qu'est la FEN « constituerait un recul très grave dont les syndiqués, l'ensemble des personnels, le service public lui-même ferait les frais ». Ils en appellent aux syndiqués et aux personnels pour « imposer un coup d'arrêt à cette entreprise ».

Tout cela ne peut laisser les communistes indifférents, eux qui ont très clairement réaffirmé à leur dernier congrès que « les communistes adhérents aux syndicats de la Fédération de l'Education nationale ont le souci, à partir du syndicat qui les regroupe dans le respect de son programme et de ses statuts, de favoriser la riposte unie des personnels confrontés aux attaques contre l'école et la recherche ».

Ils doivent donc tenir toute leur place dans l'organisation du refus de ce mauvais coup trop bien programmé.

Jean-Yves MARTIN

DESARMEMENT ET EMPLOI

La mobilisation est forte chez les travailleurs de l'Etat. L'action nationale du 23 avril fut un véritable succès.

A l'Arsenal d'Indret, 70 % des personnels ont fait grève pour exiger le retrait du rapport Poimboeuf qui programme 5 000 suppressions dans la profession pour 1993. 60 sont annoncées à Indret. Ce rapport définit une nouvelle stratégie dont l'application entrainerait une séparation des aspects étatiques et industriels.

Dans les faits, il y aurait un abandon de la fabrication nationale des armements navals et ce en tant qu'Etablissements d'Etat.

Les statuts des Travailliers de l'Etat seraient mis en cause. Ainsi les marchands de canons privés et étrangers auraient la part belle.

Cette offensive contre les vocations et missions de la division construction navale, n'est pas sans rapport avec la construction européenne, celle de Maastricht.

Le statut juridique de l'Etablissement et les garanties statutaires des personnels sont les seuls qui restent en Europe.

Au nom du désarmement, la presse bien pensante a fait grand bruit des réductions du budget des Armées et des conséquences « inévitables » pour l'emploi.

Les propos du Ministre de la Défense sont fallacieux.

En effet, le Gouvernement ne fait pas le choix d'une politique de désarmement. La vérité est, qu'il fait le choix d'une réorientation de l'affectation de son budget en trois directions :

- le maintien de la priorité nucléaire,
- le domaine spatial (IDS)
- un plan de réduction des armées pour créer les conditions du pas-

sage progressif, d'une armée de conscription à une armée de métier.

Son choix fondamental est celui des armes sophistiquées pour répondre à ce que le Ministère qualifie lui-même « d'un nouveau type de guerre ».

Non, le désarmement n'est pas responsable de la casse.

Les travailleurs des arsenaux sont des combattants de la paix. Leur objectif est de défendre et de reconquérir leurs missions et vocation. Celles-ci sont de concevoir, d'essayer, de fabriquer, de réparer et d'entretenir l'ensemble des bâtiments dont la Marine Nationale a besoin, ainsi que leur système d'armes.

C'est décisif pour la défense nationale de notre pays et sa marine.

Cela implique de rapatrier la quasi-totalité des travaux réalisés en sous-traitance qui affaiblissent leur plan de charges. Cela nécessite d'embaucher au statut, tous ceux de ces salariés qui le souhaitent, de recruter davantage d'apprentis, de réouvrir à Indret l'école d'apprentissage.

Carnet blanc

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Pascale BUSSEUIL, conseillère municipale de Nantes et chemineuse, avec Carlos FERNANDEZ de la cellule Duclos des cheminots.

Aux heureux époux nous adressons tous nos vœux de bonheur.

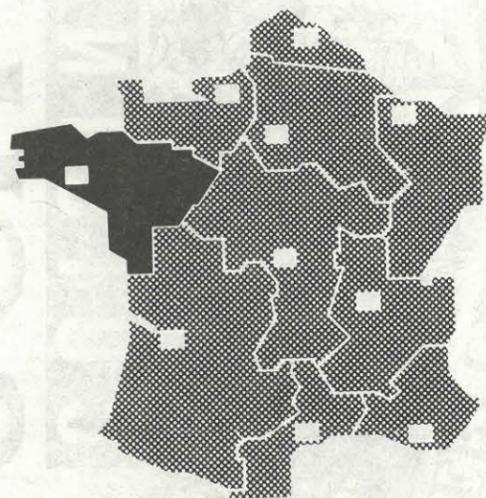
FÊTE ALSACIENNE

du 14 au 30 mai

RÉOUVERTURE

CUISINES  SCHMIDT

BRETAGNE-LOIRE ÉQUIPEMENT AU CŒUR DE VOTRE RÉGION.



Notre présence
au cœur de votre région
représente pour vous
un avantage irremplaçable.

Nous apportons
des solutions adaptées,
cohérentes et durables,
dans le cadre
des besoins recensés
et à l'intérieur
d'un budget défini
au préalable.

En somme,
une réponse sur mesure
à votre problème
et la certitude d'avoir fait
le bon investissement.

BRETAGNE-LOIRE ÉQUIPEMENT

Résidence le Pré aux Clercs
Rue de la Belle Fontaine
56100 LORIENT
Tél. 97 21 65 71

